

ATTESTATION D'ASSURANCE

**Haute Ecole Paul-Henri Spaak
Rue Royale, 150
1000 BRUXELLES**

Ethias s.a., rue des Croisiers, 24, à Liège, certifie que l'établissement précité a souscrit les contrats d'assurance suivants :

- le contrat d'assurance scolaire n° 45.103.475. garantissant :
 - ° les dommages que pourrait occasionner à des tiers les élèves de cet établissement, lors des stages scolaires.
 - ° les accidents corporels pouvant survenir à ces élèves sur le chemin du stage ;

- le contrat d'assurance contre les accidents du travail n° 6.569.191 (conforme au prescrit de l'arrêté royal du 13 juin 2007 modifiant l'arrêté royal du 25 octobre 1971 étendant le champ d'application de la loi du 10 avril 1971 sur les accidents du travail) garantissant les accidents corporels pouvant survenir à l'élève lors des stages scolaires non rémunérés.

La garantie est acquise aux élèves précités lors des stages effectués dans le cadre du programme scolaire, y compris les week-ends, tant en Belgique qu'à l'étranger ; les activités effectuées à l'initiative personnelle des élèves ou des professeurs ne sont en aucun cas garanties par les contrats concernés.

Fait à Liège, le 16 octobre 2014.

Pour Ethias s.a.
Pour le Comité de direction



Olivier Vannerum
Responsable de service